



Boutique en ligne et responsabilité webmaster

Par **hiroito**, le **27/08/2008** à **22:45**

Bonjour, je vous soumet un cas de figure pratique : une société met en place une boutique en ligne pour un de ses clients ; pour cela elle utilise un projet open source (oscommerce, peel, ...). Elle l'adapte en terme de charte graphique et ajoute des modules de paiement en ligne (paypal, 1euro.com, sa propre banque, etc...). Elle livre le produit fini et valide au client ; elle fournit une formation puis envoie sa facture ; fin de l'action. La question maintenant : quelle est la responsabilité de l'entreprise qui a délivré le produit si, plus tard, une faille de sécurité est exploitée pour porter un préjudice au client en particulier via les modules de paiement en ligne ?